

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MARS 2021**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 13

Convocation du 16 mars 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 22 mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS.

Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Isabelle MORESI (Pouvoir donné à Jean-Marie LEYGONIE), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Caroline BENOIT-GONIN)

Absent : Sylvie DESBOURDELLE, Philippe DRAIS.

**2021-20/ Délibération relative à l'affectation du résultat 2020 sur le budget 2021 de la commune**

**Rapporteur : Madame LEON**

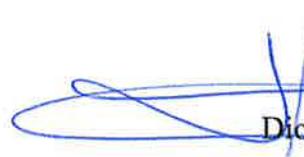
Au vu des résultats de l'exercice 2020 et des restes à réaliser, il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 de la manière suivante :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	253 225,09
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	700 000.00
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>953 225.09</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	1 284 214.60
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 141 222.00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0.00</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>953 225.09</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>253 225.09</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>700 000.00</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- d'affecter le résultat de l'exercice 2020 d'un montant de 953 225.09 € comme suit :
  - 700 000 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2021 de la commune,
  - 253 225.09 € au compte 1068 Affectation en réserves en investissement du budget 2021 de la commune.

Pour extrait certifié conforme,  
Le maire,

  
  
 Diogenes BATAÏA